

## Une course contre la montre

**Le réseau d'accueil étant sous pression, Fedasil doit rechercher de nouvelles places pour les demandeurs d'asile. La capacité va passer de 16.200 places (juillet) à plus de 36.000 d'ici fin 2015.**

Alors qu'on parlait encore d'une baisse des demandes d'asile début 2015, notre pays a remarqué en juin une soudaine augmentation de celles-ci. Une série d'actions ont alors été prises pour que chaque personne arrivant dans notre pays reçoive un accueil.



### De mai à juillet :

#### activation des places tampon

Début mai, Fedasil décide de mettre en service ses places tampon. Il s'agit de 2.000 places vides qui peuvent rapidement devenir opérationnelles, afin de réagir de manière flexible en cas d'afflux de réfugiés.

#### 6 août : le Conseil des ministres décide d'ouvrir des casernes

Rapidement, les places tampon s'avèrent insuffisantes. En collaboration avec la Défense, Fedasil part à la recherche de casernes et de bâtiments vides pour accueillir les demandeurs d'asile. De nouveaux centres ouvrent leurs portes : Holsbeek, Woluwe-Saint-Pierre, Tournai, Sint-Niklaas, Houthalen-Helchteren, Vilvoorde, Bého, Barvaux. Une mesure qui crée pas moins de 2.500 places.

#### 14 août : les unités mobiles de logement dans les centres d'accueil

Dans l'attente de l'ouverture des casernes, Fedasil doit également trouver d'autres solutions. Dans les centres d'accueil fédéraux, des unités mobiles de logement fournies par l'armée sont installées. De cette manière, 900 personnes supplémentaires peuvent être accueillies.

#### 28 août : nouvelle extension du nombre de places

Fin août, le Conseil des ministres décide d'ouvrir 6.600 places d'accueil supplémentaires pour les demandeurs d'asile. Il s'agit de 3.000 places dans le réseau de Fedasil et de ses partenaires (casernes d'Elsborn, initiatives locales d'accueil des CPAS), 2.000 places via un marché public (prestataires externes) et 1.600 places d'accueil d'urgence via Médecins sans Frontières et la Croix-Rouge.

#### 11 septembre : Francken demande 8.000 places supplémentaires

Avec 8.000 places supplémentaires, le réseau d'accueil de Fedasil et de ses partenaires comptera dans les 36.000 places d'ici fin 2015, soit plus du double de la capacité initiale, et ce en quelques mois de temps.

*L'extension du réseau d'accueil va de pair avec la création de nombreux emplois chez Fedasil et ses partenaires. Fedasil a déjà publié 260 offres d'emploi depuis début juin, principalement pour des emplois temporaires dans les centres.*

**Plus d'info sur [www.fedasil.be/jobs](http://www.fedasil.be/jobs).**

Quadrimestriel du centre  
d'accueil de Pondrôme  
Rue du Tombois 4  
5574 Pondrôme

#### contact

Sonia Moussaoui  
T 082 68 70 65  
[info.pondrome@fedasil.be](mailto:info.pondrome@fedasil.be)

mise en page: Fedasil  
photo: Fedasil  
imprimeur: Fedopress  
e.r. Nicolas Genin

octobre 2015 • LETTRE D'INFO • centre d'accueil de Pondrôme



Vous aimeriez recevoir notre lettre d'info en version électronique ?  
Pour cela, inscrivez-vous via [www.fedasil.be/pondrome](http://www.fedasil.be/pondrome)

**fedasil**  
AGENCE FEDERALE POUR  
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

## Préface



Chers voisins,

Ces derniers temps, beaucoup d'informations circulent sur le net ou dans certains organes de presse, qui sont parfois fausses ou incomplètes. Il est très important de faire la part des choses et de se référer aux organisations directement actives sur le terrain (UNHCR, Fedasil, CGRA, Croix-Rouge, etc.). Je vous invite à visiter leurs sites web.

Toute personne étrangère arrivant en Belgique peut demander l'asile afin d'obtenir le statut de réfugié et obtenir la protection de l'Etat belge. Pendant l'examen de leur procédure, les demandeurs d'asile ont droit à une aide matérielle et à un accompagnement ; c'est là la mission principale de Fedasil. Une partie des demandeurs d'asile sont reconnus comme réfugiés, et ce après analyse des motifs de leur fuite. Ils bénéficient d'un parcours d'accueil, mais ne peuvent pas encore prétendre à tous les droits d'un ressortissant belge.

Notre centre d'accueil est pour le moment investi par votre générosité (dons, bénévolat...) et chaque geste revêt pour nous une grande importance. Tous, nous devons garder cette ouverture et cette solidarité dont les personnes que nous accueillons ont tant besoin.

Je vous souhaite une bonne lecture,  
Nicolas Genin, directeur de centre

## À quoi a droit un demandeur d'asile ?

Les demandeurs d'asile ont droit à l'aide matérielle pendant l'examen de leur demande d'asile. Cette aide consiste en des besoins de base : un endroit où dormir, des repas, des vêtements et un accès aux sanitaires. Fedasil organise cette aide matérielle dans les centres collectifs (de Fedasil, Rode Kruis et Croix-Rouge) ou dans les logements individuels gérés par des CPAS ou des ONG.

Les demandeurs d'asile ne reçoivent pas de soutien financier. Ils reçoivent par contre - en plus d'un toit, des repas et des soins de santé - 7,40 euros d'argent de poche par

semaine (par adulte). Les r é s i d e n t s peuvent aussi recevoir un peu d'argent en échange de services à la communauté (nettoyage, distribution de repas, etc.)

Les demandeurs d'asile ne peuvent pas travailler, sauf si après 6 mois de procédure ils n'ont pas encore reçu de décision quant à leur demande d'asile.



## Qui sont les demandeurs d'asile ?

**Fedasil et ses partenaires accueillent près de 22.000 demandeurs d'asile en Belgique. Principalement des personnes ayant fui les conflits en Irak, Syrie et Afghanistan.**

Depuis mai 2015, la Belgique connaît une hausse importante des demandes d'asile, au même titre que d'autres pays européens. Les demandeurs d'asile viennent de pays en guerre, principalement d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan, mais aussi de Somalie. Ces quatre pays constituent plus de deux tiers du nombre total de demandes d'asile introduites ces derniers mois.



### Près de 22.000 personnes accueillies

Pendant la durée de leur procédure d'asile, les demandeurs d'asile ont droit à l'accueil et à l'accompagnement dans une structure d'accueil de Fedasil ou d'un partenaire (Croix-Rouge, CPAS, etc). Actuellement, 22.000 demandeurs d'asile sont accueillis dans les centres collectifs et les logements individuels du réseau Fedasil. Au total, plus de 23.000 places sont disponibles. Afin de répondre à la hausse des arrivées, le gouverne-

ment fédéral a décidé d'augmenter cette capacité pour arriver temporairement à 36.000 places disponibles.

### 1 résident sur 3 est mineur d'âge

Fedasil accueille des familles et des personnes isolées. 50% des résidents sont des personnes en famille (parents et enfants), 38% sont des hommes isolés, 7% des femmes isolées et 5% des mineurs non accompagnés (Mena). Un tiers des résidents sont mineurs d'âge (en famille ou non accompagnés). Les Mena bénéficient d'un accueil et d'un accompagnement spécifiques.

### Et après l'accueil en centre ?

Les demandeurs d'asile restent en moyenne 6 mois dans le réseau d'accueil. S'ils reçoivent une réponse positive et qu'on leur reconnaît donc le statut de réfugié ou une autre forme de protection, ils peuvent rester en Belgique et recherchent leur propre habitation et travail. Les demandeurs d'asile qui ne sont pas reconnus comme réfugiés doivent quitter le pays. Dans ce cas, ils peuvent faire appel à Fedasil pour un retour volontaire dans leur pays d'origine.

Plus d'info sur  
[www.fedasil.be](http://www.fedasil.be) ou [www.cgara.be](http://www.cgara.be)

## Télex

### Appel aux dons

Par cette lettre d'info, nous voulons vous remercier pour tous les dons (vêtements, vaisselle, jouets...) que vous nous faites parvenir. Ils nous sont d'une grande aide, et rendent un grand service à tous nos résidents. Si vous voulez encore faire des dons, veuillez d'abord nous contacter avant de venir les déposer. Contact : Sandrina Lefebvre, responsable vestiaire, 082/68.70.92

Merci pour votre générosité !

## Agenda des activités

### Ve 30/10 dès 17h Bal pour Halloween

Le centre organise en son sein un bal costumé à l'occasion de la fête d'Halloween. Ambiance musicale, jeux et grimages sont au rendez-vous. Les enfants du centre et de l'entité de Beauraing sont les bienvenus.

### Contact :

Sonia Moussaoui  
T 082/68 70 65

